



HAL
open science

Solidarité numérique et relation postcoloniale : créoliser la RSE ?

Géraldine Guérillot, Jean-Luc Moriceau, Pierre-Antoine Chardel, Philippe Castelnau

► To cite this version:

Géraldine Guérillot, Jean-Luc Moriceau, Pierre-Antoine Chardel, Philippe Castelnau. Solidarité numérique et relation postcoloniale : créoliser la RSE ?. Jean-Jacques Rosé; Miguel Delattre. RSE et numérique : une vision francophone, Éditions EMS, Management & société, pp.233-256, 2022, Gestion en liberté, 978-2-37687-527-7. halshs-03631407

HAL Id: halshs-03631407

<https://shs.hal.science/halshs-03631407v1>

Submitted on 22 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CHAPITRE 9

Solidarité numérique et relation postcoloniale : créoliser la RSE ?

Géraldine Guérillot, Jean-Luc Moriceau, Pierre-Antoine Chardel, Philippe Castelnau

La fracture numérique désigne l'inégalité face aux possibilités d'accéder et de contribuer à l'information, à la connaissance et aux réseaux, ainsi que de bénéficier des capacités majeures de développement offertes par les technologies de l'information et de la communication (Michel, 2001). Lutter contre cette fracture, un des six axes prioritaires du PNUD en 2001, semble une arme pour favoriser le développement. Ainsi Abdoulaye Wade, le président du Sénégal jusqu'en 2012, déclarait : « Le jour où tout le monde aura un ordinateur chez lui et devant lui, le Sénégal émergera. »¹ La solidarité numérique peut ainsi constituer un objectif désirable pour des actions de responsabilité sociale des entreprises. Des entreprises peuvent, par exemple, donner des ordinateurs (souvent usagés) et investir dans la formation ou les infrastructures des pays ou zones moins favorisées.

Toutefois, et c'est l'objet de ce chapitre, ces actions de RSE ne peuvent ignorer les contextes dans lesquels elles se déroulent : une dissymétrie de pouvoir et de situation, une histoire (post-)coloniale, une conception de la RSE venue du Nord et souvent peu participative sont autant de signes devant nous alerter, qui nous interrogent sur les motivations et les effets de tels projets. Tout en soulignant l'importance des politiques qui agissent pour réduire la fracture numérique, nous voudrions, à partir d'un cas emblématique, donner à voir les aspects impérialistes ou néocoloniaux inhérents aux actions de RSE pour lutter contre cette fracture, et ce que les concepts et les réflexions décoloniaux peuvent apporter pour penser ces actions. Ces projets se présentent généreux mais une analyse de leur récit nous permettra progressivement de questionner certaines logiques et certains tenus-pour-acquis de tels projets généralement conçus au Nord selon les critères de RSE du Nord et ayant notamment pour but d'afficher au Nord l'action de RSE. Nous examinerons la structure d'un récit d'action de RSE pour réduire la fracture numérique, la distribution des pouvoirs d'agir, son caractère monologique et monophonique, la façon selon laquelle il est ainsi contrôlé par l'entreprise à l'initiative – un « monolinguisme de l'autre » (Derrida, 1992 ; Moriceau et Guérillot, 2012). Dans

1 Site de la dépêche diplomatique consultable : http://www.ladepechediplomatique.com/SENEGAL-TICS-ENTRETIEN-Seneclic-n-a-jamais-beneficie-des-fonds-du-Fonds-de-Solidarite-numerique-selon-M-Ababacar-Diop_a331.html.

ce récit, la hiérarchie est maintenue, peut-être même en ressort renforcée, et les pays bénéficiaires sont placés dans une sorte de *double-bind* (accepter le « don » et le récit déséquilibré ou refuser et ne rien changer au déséquilibre (Guérillot, 2012)). Notre but sera ainsi double : d'une part mieux saisir ces biais symboliques relevant d'une conception encore ethnocentrée et impérialiste de la responsabilité sociale, d'autre part faire résonner ces aspects de la RSE visant à réduire la fracture numérique avec certaines approches de la critique postcoloniale. Dans cette perspective, la RSE peut être vue comme une langue cadrant les récits et les pratiques, nous inviterons alors, justement dans un but de responsabilité et de solidarité, à créoliser cette langue.

Nous nous fonderons sur un cas de RSE jugé exemplaire au Nord (un projet primé), dans lequel une grande compagnie française d'assurance fait un don de 30 000 ordinateurs (usagés) au Sénégal pour contribuer à l'éducation à l'informatique dans les écoles et ainsi aider au développement. Une enquête de type ethnographique a suivi le parcours de ces ordinateurs et tenté de multiplier les angles de vue sur le projet depuis le monde sénégalais. Nous confrontons alors le récit RSE avec ses effets et les pratiques observables. Ceci afin de montrer des aspects exclus du récit RSE et de penser si et comment la RSE pourrait englober dans son approche ces effets et aspects. Le récit est produit par un Nord qui sait, qui évalue, qui explique et s'attribue l'agence et les mérites, alors que les effets constatés sont beaucoup plus contrastés.

Le regard sera ainsi critique sur certaines pratiques de RSE en lien avec la solidarité numérique. Si dès son essor, la RSE a fait l'objet d'évaluations critiques (Bonnafous-Boucher & Pesqueux, 2005), visant notamment à re-politiser des débats qui se présentent volontiers comme neutres (Scherer & Palazzo, 2007), un tel regard demeure minoritaire. Ceci sans doute d'une part car la RSE se présente comme ouverture et dialogue – pourtant les parties-prenantes les plus faibles sont souvent exclues du dialogue (Derry, 2012) et ce dernier être instrumentalisé (Chamayou, 2018). D'autre part, la RSE se présente comme une (auto-)limite à la prédation capitaliste – pourtant, notamment dans les cas d'actions transfrontalières, les asymétries de pouvoir et de position permettent qu'un discours ou quelques programmes de RSE permettent de dissimuler une domination moins avouable. Par exemple, dans le secteur des mines, Banerjee (2018) tout comme Roussey (2019) documentent des cas où le discours tolérant et attentionné de la RSE s'accompagne de pressions sur les populations marginalisées pour définir l'utilisation des terres. Dans ce dernier secteur, l'intérêt prédateur peut être assez facilement compris. Sans pression ou prédation directe, dans le cas de la solidarité numérique c'est la logique même de la RSE qui accentue le déséquilibre.

Nous présenterons d'abord le récit du projet à partir de la communication de l'entreprise, puis une analyse critique de ce récit nous amènera à interroger progressivement cette belle histoire. Sa structure, la distribution des rôles et des mérites, sa voix monologique révèlent peu à peu le caractère partiel et partial du récit et l'image implicite des positions. Ensuite nous montrerons comment ces caractéristiques résonnent avec des

concepts et théories de la critique décoloniale. Nous proposerons alors le besoin, non pas seulement d'adapter la RSE au contexte africain (Diop Sall & Boidin, 2019), mais de créoliser la langue et la logique de la RSE.

1. UNE BELLE HISTOIRE

Un cas exemplaire. Un modèle du genre. L'action de RSE que présente AXA, en partenariat avec la Ville de Besançon et le gouvernement Sénégalais pour réduire la facture numérique, semble en tout point irréprochable, du gagnant-gagnant. Axa propose de donner jusqu'à 30.000 ordinateurs, à la fin des trois années de leur utilisation dans l'entreprise. Ceux-ci seront pris en charge par Besançon.clic qui a une longue et excellente réputation de lutte contre la facture numérique. Ils seront contrôlés et mis à niveau dans un centre d'handicapés au travail puis acheminés au Sénégal, où la Sénéclit, organisme gouvernemental, s'en saisira pour équiper des écoles. Le projet représente ainsi un partenariat Nord-Sud et inclut une contribution à la réduction de la fracture numérique, une contribution sociale avec l'inclusion de travailleurs handicapés et une action pour l'environnement avec le recyclage de nombreux ordinateurs.

L'action est inaugurée le 03 juin 2006 à Dakar en présence du Président de la République du Sénégal, Abdoulaye Wade et du Président d'AXA France, du Maire de Besançon et du Directeur d'AXA Sénégal². À terme ce sont 15 000 écoliers sénégalais qui devraient bénéficier d'un accès à internet en salles multimédia³. L'opération est mise en avant dans le Rapport annuel d'activité comme l'un des six faits marquants de l'année pour AXA. Pour l'ensemble de leurs actions, la ville de Besançon et Besançon Clic seront récompensés en 2007 par les European eGovernment Awards dans la catégorie « Social Impact and Cohesion » et en 2009 Besançon Clic a reçu le Trophée CIO 2009 « Entreprises et Société de l'Information » dans la catégorie Responsabilité Sociétale pour son action de réduction de la fracture numérique tout en sauvant la planète. Le Président Sénégalais saluera « un partenariat à la fois utile, réel et efficace⁴ ». Celui-ci ajoutera : « s'il est vrai que petit à petit, l'oiseau fait son nid, il est aussi vrai que petit à petit le Sénégal fait aussi son réseau national de solidarité numérique » (idem).

Nous voici donc avec une action de responsabilité sociale, généreuse et utile et qui semble bénéficier à tous. Bien entendu, on peut à un premier niveau douter qu'il s'agisse d'un pur acte de générosité et de solidarité. Si on élargit un peu le regard sur le contexte, on s'aperçoit vite que l'action est prise dans des réseaux d'actions et des stratégies plus larges qui suggèrent qu'elle peut servir plusieurs agendas en même temps. Ainsi Axa s'est beaucoup développée à l'international et veut pénétrer le marché sénégalais : déjà

2 Source : Communiqué de presse AXA, 02 Avril 2006, http://www.espace-presse.axa.fr/AXA-France-et-la-Ville-de-Besancon-engagent-une-cooperation-avec-le-Senegal-pour-doter-les-ecoles-primaires-de-salles_a229.html?print=1

3 Source : Le soleil.sn, 28 Avril 2010, <http://www.siteteranga.com/14/archives/04-2010/1.html>

4 Source : Le soleil.sn, 6 juin 2006, <http://www.osiris.sn/article2377.html>

présente au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Gabon, elle a entrepris « une politique de développement ambitieuse, visant à accroître [sa] présence sur le territoire par la mise en œuvre de nouveaux circuits de distribution, tout en modernisant et diversifiant leur offre » (Axa, 2006, p.39). Le projet apporte à l'entreprise un atout d'image et de notoriété que d'excellentes relations avec le gouvernement. Besançon et Besançon Clic accroissent l'ampleur de leurs interventions dans la lutte contre la fracture numérique et continuent de se positionner en leader exemplaire sur cette activité, afin d'essaimer leur modèle. Le Président sénégalais est l'initiateur et promoteur du Fonds mondial de solidarité numérique, le projet contribue à sa politique et permet de donner un exemple concret dès le début de cette initiative mondiale (le projet de constitution du FSN a été validé un an auparavant).

Pourtant, qu'il y ait un intérêt propre et des gains collatéraux aux actions de RSE, même si cela conduit à soupçonner un discours parfois un peu trop général et généreux, ne remet pas fondamentalement en cause de tels projets de RSE. C'est même un présupposé de ce que Robert Freeman (1984), l'initiateur de la théorie des parties-prenantes, appelle l'approche stratégique ou managériale (cf. Pesqueux, 2017). En nous appuyant sur le cas précédemment décrit, nous voudrions proposer une critique plus radicale du projet même de la RSE pour la solidarité numérique, en montrant que celui-ci s'inscrit dans une perspective postcoloniale. Nous proposons que les structures, oppositions et images du discours de RSE correspondent à certains points essentiels sur lesquels appuie la critique décoloniale.

Pour cela nous nous fonderons sur les documents officiels et médiatiques (communiqués de presse, rapports annuels, articles de presse) ainsi que sur une enquête de type ethnographique, menée par l'une des auteurs, de deux mois au Sénégal pour observer sur place le parcours des ordinateurs et les acteurs impliqués directement ou indirectement. Il faut préciser que les auteurs de ce chapitre sont tous français, pays au long passé colonial. En s'appuyant sur les approches narratives des organisations et la littérature décoloniale, le but est ainsi de proposer une critique interne, défamiliarisant et inquiétant un discours du Nord, pour réfléchir et, espérons-le, faire progresser les pratiques et les relations.

Les approches narratives des organisations sont plurielles, Giroux et Marroquin (2005) distingue cinq perspectives majeures. Tout en reconnaissant les acquis de l'approche narrative critique selon laquelle la communication est un outil visant à rendre naturel l'ordre établi et à occulter les représentations alternatives (Frost, 1987) et la narration permet de réifier la structure profonde du pouvoir (Mumby, 1987), ce texte s'inscrit dans ce que les auteurs nomment la perspective postmoderne. Nous ne prétendons, en effet, pas parler au nom des personnes du sud ou dévoiler une vérité cachée, ceci reviendrait à reproduire la même structure que celle dénoncée : la prétention de posséder une voix éclairée, de devoir ainsi éclairer les autres. Il s'agit plutôt d'appeler à entendre les voix du sud, dans leurs propres approches, concepts et valeurs, afin de décaler nos habitudes de penser la RSE. L'espoir est de rompre son monologue pour multiplier les

voix autour des projets de solidarité numérique et la prendre au mot de son projet de responsabilité.

2. UN RECIT UNILATERAL ET MONOLINGUE

Le récit impose un cadrage (Butler, 2016), dictant comment nous parlons, nous pensons et nous expérimentons une telle action de RSE. Si le projet semble ainsi une belle histoire de RSE, une analyse du récit qui la sous-tend la révèle sous des jours plus troubles. Parmi le très grand nombre de faits, personnages, objets, éléments de contexte qui peuvent être rapportés au projet, l'analyse montre, dans le discours des promoteurs du projet, lesquels sont sélectionnés, comment ceux-ci sont reliés et selon quelle intrigue ou mise-en-scène. L'analyse sera menée en trois temps, telle une découverte d'aspects chaque fois plus interrogateurs : d'abord sur les frontières de l'histoire (ce qui est inclus et exclu et l'intrigue qui noue ces éléments) ; ensuite sur les entités auxquelles est attribué un pouvoir d'agir à l'aide d'un schéma actantiel ; enfin sur la voix, la langue, le vocabulaire utilisés.

2.1. Frontières et intrigue du récit RSE et solidarité numérique

Il serait bien entendu impossible de tout décrire, de comptabiliser et de mentionner toutes les actions et tous les éléments permettant de saisir le sens de telles actions. Rapport, discours ou propagande, il faut nécessairement sélectionner, et cette sélection est pleine de sens pour saisir comment le projet est conçu. Intéressons-nous donc d'abord à ce qui est inclus et exclu du récit, autrement dit à ce qui est dit et non-dit. Comme nous nous intéressons à l'action de RSE revendiquée par AXA, c'est le récit émanant de cette entreprise qui est analysé, et que nous comparerons à d'autres récits énoncés ou possibles. Ce récit est reconstitué à partir des rapports de développement durable et les communiqués de presse de la compagnie d'assurance. Un premier regard sur la structure du récit, observant à quels points l'histoire débute et finit ainsi que l'intrigue qui la sous-tend et son contexte, soulève déjà quelques questions.

Le récit débute par une décision, celle de destiner les ordinateurs usagés, après trois ans d'utilisation, au projet de solidarité numérique. Si un tel point de départ semble tout à fait logique, rien n'est dit de ce qui s'est passé avant: les ordinateurs probablement auparavant non recyclés, les projets de développement de l'entreprise au Sénégal et dans la région, les débats internes qui mettaient peut-être au jour des calculs et raisonnements stratégiques. Et on omet avant tout la longue histoire coloniale qui lie la France et le Sénégal, l'esclavagisme sur lequel s'est bâti l'actuelle prospérité de la métropole et qu'exploite la compagnie d'assurance et les lourds sacrifices des soldats sénégalais pour la défense de notre pays. Axa refuse de reconnaître ses origines coloniales, comme le

regrette Julien Bouissou dans *Le Monde*⁵ qui maintient que « ce devoir d'histoire est la responsabilité des entreprises qui, à l'instar d'Axa ou de la Banque de France, ont vu le jour grâce à l'argent de la traite négrière ».

Le récit se termine avec l'installation des ordinateurs dans les écoles. Rien n'est dit à propos de l'utilisation effective des ordinateurs autrement difficile et déterminante pour la solidarité numérique et surtout sur la proportion d'ordinateurs réellement utilisables. Une part notable ira directement à la décharge et tous un jour y finiront. Le chiffre de 30 000 ordinateurs est affiché, mais les informations sur le nombre de postes installés indiquent qu'il est bien plus faible. Toujours à propos des déchets électroniques, AXA fait du reporting sur sa « web responsibility ». Le Sénégal ne faisant pas partie du périmètre du reporting, il est probable qu'envoyer les ordinateurs améliore la performance de la compagnie. Mais les déchets n'auront pas disparu ! Ils se retrouveront dans les décharges sénégalaises (alors que l'écotaxe pour gérer ces déchets restera en France). L'enquête ethnographique montrera notamment la vie de ceux qui vivent sur ou de la décharge où échouent les ordinateurs, et les redoutables problèmes sanitaires liés (maladies, malformations, etc.).

Enfin, l'intrigue qui tend le récit est celle de l'envoi des ordinateurs ou, comme nous le verrons plus loin, celle du don. La solidarité s'y résume. L'action est ainsi présentée comme unidirectionnelle et déséquilibrée. Mais si l'intrigue était la poursuite par Axa d'une façon de se montrer solidaire numériquement, alors elle aurait pu se porter plutôt sur la découverte de l'informatique par les élèves, sur le défi de s'assurer que le matériel est de bon niveau ou de la logistique, sur la fourniture de cours d'informatique ou sur la contribution à la politique nationale du numérique, sur la façon de convaincre d'éventuels opposants à cet envoi ou le surpassement d'un ensemble de difficultés, qui auraient fait un récit plus prenant. Implicitement, l'envoi d'ordinateurs usagés semble être suffisant pour réduire la fracture numérique (que cet envoi contribue effectivement à la solidarité numérique est hors récit). Par ailleurs, cet envoi est doublement qualifié, comme don et comme chiffre comptable, chiffre revendiquant l'importance de ce don. L'intrigue tient dans l'intention noble de donner, non dans la réalisation des actions concrètes de solidarité et il n'y a pas d'autres personnages, pas d'obstacle, pas de regard sur la réception du don.

Et cette intrigue semble présupposer une image particulière du contexte de l'histoire. Le décor est le Sénégal, mais il est comme évident que le Sénégal est en retard de développement, évident qu'il doit suivre la même trajectoire, évident qu'il ait besoin du Nord pour cela. L'Afrique à laquelle le texte semble implicitement se référer n'est pas un continent dans sa diversité et sa complexité, ses succès et impasses. Implicitement une image uniforme et semblant aller de soi est présupposée. De premières résonances avec la critique postcoloniale se dessinent. Saïd (Edward ?????) appelle orientalisme le fait de parler de l'Orient ou du Sud à l'aide d'images forgées par

5 Cité dans : « La traite négrière, oubliée de l'histoire économique », 6 octobre 2020. Voir aussi : « La traite négrière, passé occulté par les entreprises françaises », 8 août 2020.

l'Occident ou le Nord, dans une longue histoire de productions culturelles. Dans cette image fabriquée au Nord et ici implicite, le problème est avant tout celui du manque de moyens (ordinateurs, financements) et agir pour l'Afrique est un devoir (le fardeau de l'homme blanc selon l'expression de Rudyard Kipling). L'acteur principal du récit ne peut être dans ce contexte qu'un acteur du Nord. Cette dernière remarque nous invite à regarder plus attentivement la distribution de pouvoirs et des mérites dans le récit.

2.2. Agents et agence

Qui agit ? Quels sont les acteurs ? Nous permet en effet de mieux comprendre la distribution des pouvoirs d'agir et ainsi des mérites (et responsabilités). S'il semble évident que le récit RSE raconte l'action du point de vue de l'entreprise qui revendique le projet, cela donne cependant une forme bien particulière à la structure agentielle du récit. Une manière classique de mettre en évidence cette structure est de se référer au schéma actantiel de Greimas (1966) qui peut être représenté ainsi :

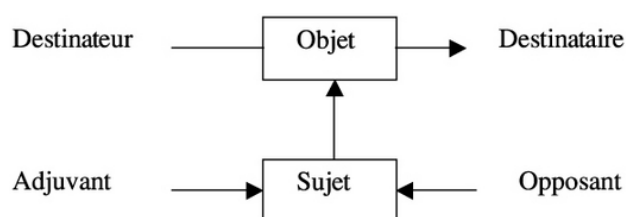


Schéma 1 : Le schéma actantiel de Greimas (1966)

Prenons la présentation de l'opération RSE dans le Rapport de Développement durable : « AXA France, tirant profit du renouvellement de son parc informatique, équipe progressivement en salles informatiques multimédias un grand nombre d'écoles élémentaires au Sénégal » (Axa, 2006, p.71)⁶. Dans le prisme du schéma actantiel de Greimas, nous voyons Axa, ou Axa avec Besançon, ou encore le Nord comme entité abstraite (destinateur) qui commande l'envoi d'ordinateurs (objets) vers les écoles du Sénégal (destinataires). Le sujet, autrement dit celui qui porte l'action, autrement dit encore le héros, est Axa. Les adjuvants sont Besançon et les partenaires du Sénégal. Il ne semble pas y avoir d'opposants (à part l'inertie ou les habitudes), ce qui aplatit beaucoup la tension de l'intrigue.

L'action est écrite ainsi « Axa... équipe progressivement en salles informatiques multimédias », on note d'une part que toute l'action (*agency*) dans cette présentation est

6 Dans les communiqués de presse, on lira certes qu'Axa et Besançon entament une coopération avec le Sénégal, mais il nous semble que le regard RSE se reflète davantage dans le rapport de développement durable (Axa, 2006) que dans les communiqués de presse.

attribuée à Axa. D'autre part, l'expression semble laisser supposer qu'Axa justement réalise tout : l'envoi, la sélection, la réparation, la réception, l'aménagement des salles, alors que la plus grande partie du processus est réalisée par les partenaires. On pourra le lire comme une synecdoque, simple figure de style, mais il y a plutôt l'avalancement du tout de l'action, l'auto-placement en position de héros.

Ainsi, non seulement Axa se place en position de héros unique pour l'opération, revendiquant le tout de l'*agency*, mais il faut ajouter qu'elle est également le narrateur. Axa monopolise non seulement l'agence mais également les positions de parole. Il n'y a pas d'autres acteurs, il n'y a pas d'autres voix, il n'y a pas d'autres perspectives. Les partenaires sont de simples adjouvants que certaines formulations vont même effacer.

Si cela peut en partie être attribué au genre Rapport de Développement durable ou rapport de RSE et à celui du communiqué de presse, qui rend compte des actions d'un agent particulier, on peut se demander si cela ne dit pas beaucoup sur ce qu'est la RSE : une auto-valorisation, une auto-attribution de l'agence, et comme nous le verrons un monologue (excluant les autres voix), ce qui va à l'encontre du projet et de l'image généreuse ouverte aux autres (parties-prenantes) et notamment aux vulnérables prônée par la RSE et la solidarité numérique. Mais cela nous semble encore plus problématique lorsque les actions, les visages et les voix ainsi effacées ou oubliées sont ceux du Sud. En effet, il y a une longue tradition coloniale d'effacement et d'amoindrissement de l'agence, de la présence et des voix du Sud par rapport à celles du Nord, et qui sont un des éléments clés du post colonialisme (aux côtés du maintien d'un déséquilibre économique, politique et culturel).

Toutefois si cette perspective et cet effacement sont liés au récit et à l'approche mêmes de la RSE, alors nous pouvons nous demander si la revendication de la RSE pour des projets comme ceux d'une solidarité numérique Nord-Sud n'ont pas certains aspects par essence postcoloniaux (du fait du monopole de l'agence, de la présence et des voix). Cependant cette fois, non seulement comme spécificité d'un genre, celui des rapports de RSE, mais comme perspective, comme cadrage implicite et obligé. Pour poursuivre cette réflexion, il nous faut nous intéresser à la voix, à la langue et au vocabulaire de cette revendication de l'action.

2.3. Voix, langue et concepts

La voix désigne le narrateur de l'histoire et sa façon de s'adresser. Le récit ne laisse la parole à aucune autre partie-prenante. Le récit RSE est avant tout monologique. La RSE parle sans arrêt de l'autre, elle dit qu'elle ouvre la logique du seul intérêt de l'organisation aux parties-prenantes, mais il n'y a pas d'autres voix que la sienne. L'autre est le destinataire, celle ou celui dont on parle, éventuellement à qui l'on parle, mais auquel(le) le récit ne donne pas la possibilité de parler. Une seule logique donc, celle de montrer ce que l'on fait pour l'autre, et un seul locuteur. L'autre peut être montré sur une photo, on pourra éventuellement même citer une de ses phrases, mais son morceau de parole sera cadré et recontextualisé dans le récit maître de la RSE. L'autre n'a pas de visage, il s'agit d'une figure plus que d'un visage : l'écolier sénégalais comme type et non comme personne (Moriceau, 2006). Or, comme l'a souligné Lévinas, c'est du visage que surgit la responsabilité.

L'autre devra parler la langue de la RSE, il devra épouser la logique de la RSE qui le définit comme autre à l'intérieur de sa logique à elle. C'est ce que Derrida (1996) appelle le monolinguisme de l'autre. On parle de l'autre mais toujours dans sa propre langue. Une langue qu'on impose sur l'autre et qui reste ainsi dans son propre système. Les récits produits par la RSE ou pour la solidarité numérique parlent bien du Sénégal, de l'écolier, de la Sénéclit, des travailleurs handicapés mais toujours à l'intérieur de sa propre langue, qui ne connaît d'acteur que le locuteur et qui ne connaît que ses propres concepts : action, aide, don, parties-prenantes, ordinateurs, solidarité numérique. Le responsable de la Sénéclit, lorsqu'il parle du projet, introduit certes une différence en le présentant comme partenariat tripartite, mais il reprend la même logique, les mêmes termes, la même intrigue. Il s'ajoute comme acteur (équipement des écoles, préparation des salles multimédia, supervision des mises à niveau, etc.) mais conserve la logique d'un envoi d'ordinateurs bon en soi, de la grandeur du geste de la part du Nord, d'une valeur mesurée en nombre d'unités. Et à son tour, il reproduit une logique similaire en assurant que la Sénéclit fait tout, de A à Z, pour les écoles... Les concepts et désirs sénégalais concernant la solidarité, le développement, l'éducation, le don, la responsabilité n'ont pas de place dans cette langue.

Prenons l'exemple d'un des mots qui fait partie de cette langue RSE pour la solidarité numérique, celui du « don » d'ordinateurs. Si l'on reprend un des communiqués de presse annonçant l'opération : « Axa France participe à l'opération Besançon Clic en donnant plusieurs milliers d'ordinateurs. Dans le cadre de ses engagements sociétaux et environnementaux de développement durable, Axa France cherche à retraiter ses matériels informatiques dans l'esprit de solidarité qui sous-tend notre métier d'assureur »⁷. Le don se présente comme une activité particulièrement généreuse, il est

⁷ Source : http://www.espace-presse.axa.fr/AXA-FRANCE-PARTICIPE-A-L-OPERATION-BESANCON-CLICK-EN-DONNANT-PLUSIEURS-MILLIERS-D-ORDINATEURS-Mai-06_a257.html?print=1

fait, dit le communiqué, dans un esprit de solidarité. Le don s'oppose à la vente, qui tire un avantage économique. Derrida (1991) cependant a bien montré qu'un don pur, dans le sens de libre de tout avantage économique, est impossible. Le don s'inscrit chaque fois dans le cercle de l'échange, de l'attente de retour, du calcul des avantages : il peut mettre l'autre en dette ou réduire notre propre dette, appeler un contredon, apporter un gain d'image, nous placer en position de supériorité, alléger notre conscience, permettre d'éviter d'autres contraintes. Pour qu'il n'y ait pas d'avantage économique, il faudrait que le don passe inaperçu et que le destinataire n'en ait pas conscience. Or la logique de la RSE est au contraire de comptabiliser et rapporter, de déclarer au plus grand nombre ce don. On dira bien aux parties-prenantes que des ordinateurs ont été donnés, et dans les classes qu'ils ont été donnés par Axa. Le don dans la langue de la RSE a pour fonction de montrer son action. S'il peut avoir une facette solidaire, la RSE le traduit en actions à rapporter, en différenciation, en message aux actionnaires et aux autres parties-prenantes, voire en légitimation de l'entreprise et justification de ses profits.

On parle donc de l'autre, on montre sa générosité envers l'autre, mais il n'y a pas d'hospitalité pour l'autre. Derrida (1997) distingue le fait d'une part qu'il soit question de l'étranger, même que cet étranger nous appelle à répondre – à responsabilité donc – d'autre part de la question posée par l'étranger. Posée par l'étranger dans sa propre langue, dans sa logique, depuis sa situation et son histoire, et qui juste est différente de la nôtre et défait notre assurance d'avoir raison. Mais pour entendre cette autre question, posée dans une autre langue (ici ce qui est en jeu n'est pas que l'expression soit en français, en wolof ou en sérère, mais dans la langue de la RSE), il faudrait pouvoir sortir de son monologue et de son monolinguisme. Que le récit de la RSE puisse être exprimé en plus d'une langue, dialoguant et dialogique. Que la RSE n'exprime pas seulement une action unidirectionnelle et un récit unilatéral, mais qu'elle apprenne la solidarité par le dialogue, la responsabilité en face du visage et de la parole de l'autre.

Seulement alors, le récit d'une action RSE devrait se faire plus complexe, plus réflexif, et aurait plus de mal à s'insérer dans les cadres, mesures et comptabilisation. Le message aux parties-prenantes serait plus flou, plus tremblant, moins héroïque mais sans doute aussi moins postcolonial.

3. RÉSONANCES DU RÉCIT RSE AVEC CERTAINES APPROCHES DÉCOLONIALES

Il est à la fois troublant et saisissant de sentir combien ces caractéristiques du récit RSE sur la solidarité numérique résonne avec certaines critiques du néocolonialisme. On peut en effet reprendre les trois perspectives précédentes sur ce récit et les mettre en correspondance avec certains concepts et débats de cette critique, qui permettent de mieux en saisir les enjeux et montre certaines facettes qui surprennent nos habitudes de penser la RSE.

3.1. Innocence blanche et histoire unique

Le récit de la RSE est énoncé par un acteur du Nord. Rien d'anormal, il s'agit d'une auto-déclaration, d'une sorte de récit de soi par l'entreprise. Ceci permet d'insérer ce récit dans le cadre de la solidarité numérique et de l'aide à un groupe « moins avancé », et d'éclipser d'autres cadrages qui seraient moins glorieux. De tels cadrages, de tels oublis, une façon de raconter l'histoire qui dévalue toutes les autres font partie de ce que dénonce la critique postcoloniale. Ceux-ci permettent d'oublier certains moments de l'histoire qui ont largement contribué à la prospérité du Nord et aux inégalités actuelles. Ils autorisent une certaine « innocence blanche ». Sous ce concept, Gloria Wekker (2016) montre l'occultation et le déni des violences coloniales aux Pays-Bas, ce qui permet de conserver une bonne conscience. Cela permet de s'afficher comme particulièrement généreux et tolérant vis-à-vis des ex-colonies, sans ouvrir de brèche à une discussion de l'équilibre actuel. Cet oubli du passé n'est pas spécifique à Axa, il est largement partagé et le constat de Wekker pourrait sans conteste être élargi à la France. Transposé à l'entreprise, via le récit de ses actions de RSE, l'organisation du Nord se présente ainsi comme modèle de vertu, oubliant les crimes et injustices qui ont permis de créer le contexte et lui ont permis d'occuper la position à partir de laquelle elle fait montre de générosité. Le récit RSE apporte bonne image et bonne conscience, et permet d'occulter d'autres façons de raconter l'histoire.

Toutefois, autre point de la critique, ce cadrage oublieux n'est pas juste une manière de raconter l'histoire parmi d'autres. Il a vocation à être l'« histoire unique ». Chimamanda Ngozi Adiche (2019) illustre le danger d'avoir une histoire unique. Lorsque dans son Nigéria natal sa famille lui racontait que la famille d'un des domestiques était très pauvre, elle se faisait tout un ensemble d'images gouvernée seulement par cet état de pauvreté. Ce fut une immense surprise lorsqu'elle a eu l'occasion de rencontrer cette famille et voir la créativité de ses productions et son mode de vie. Comme nous l'avons vu avec Edward Saïd, une certaine image de l'Afrique a été bâtie par des siècles d'histoire culturelle. Un pays d'Afrique est selon cette image avant tout « sous-développé ». Le problème, nous dit Ngozi Adiche sur l'histoire unique, est qu'elle devient l'histoire définitive de cette personne ou de ce groupe. Cette histoire aura bien plus de poids que tout autre récit. On n'entendra pas les autres récits, ou alors ils seront rangés au statut d'exception. L'enquête ethnographique nous a montré par exemple les remarquables efforts des travailleurs handicapés, la créativité du recyclage des ferrailleurs, nombre initiatives entreprenantes, mais ces histoires ne sauraient avoir la même force que le récit dominant.

Le récit RSE n'est pas alors sans résonance avec le « fardeau de l'homme de blanc », en référence au célèbre poème de Rudyard Kipling, qu'on invoquait parfois au temps des colonies comme un devoir de subvenir aux besoins et d'administrer les populations colonisées. De telles résonances ajoutent de la force morale au geste d'envoyer des

ordinateurs dont on ne veut plus, lorsque l'histoire unique décrédibilise toutes autres façons de raconter l'histoire. L'histoire peut alors être unidirectionnelle. On peut oublier d'autres épisodes de la relation Nord-Sud, conserver une bonne conscience et afficher un bel « esprit de solidarité ».

3.2. Subalternes et esprit managérial

Le récit RSE pourrait être anecdotique, compter au même rang qu'une publicité, s'il n'était pas ainsi paré d'une autorité et d'une légitimité qui en fait le récit quasi unique du projet et s'il n'avait pas une telle efficacité. La première surprise de l'enquête ethnographique a en effet été que ce récit semblait répliqué presque à l'identique (les propos élargissaient certes l'histoire pour inclure les actions réalisées par des acteurs sénégalais mais sans changer ni la logique ni le vocabulaire ni la grammaire pour en parler), puis que progressivement quelques nuances, variations voire certaines critiques frontales se donnaient à entendre. Et pourtant seulement par percées, comme quelques surgissements de ce qui est normalement contenu. Un exemple se déroule lors d'un entretien avec le responsable de la Sénécléc. Celui-ci explique qu'un nombre important d'ordinateurs arrivant ne sont pas utilisables. Un représentant d'une ONG accompagnait l'enquêtrice, il ne peut s'empêcher de lâcher un « il y en a qui prennent l'Afrique pour une poubelle ». Cette intervention sera juste suivie d'un moment de silence gêné avant que la conversation ne continue sur la trajectoire initiale.

La remarque n'a pas été entendue, mais beaucoup de paroles ne sont ainsi pas entendues. Gayatri Spivak (1988) a montré que certaines femmes de basses castes indiennes, même lorsqu'elles tentent de prendre la parole, ne sont justement pas entendues. Ce n'est pas seulement qu'elles n'en sont pas considérées comme parties-prenantes, c'est que leur parole ne compte pas, elles n'ont pas de part aux dialogues. Plus encore, nous ne les considérons pas dans nos réflexions. Spivak nomme ces groupes les « subalternes ». Le récit RSE subalternise de nombreux groupes (pour une grande part les professeurs et élèves, les handicapés, mais totalement les récupérateurs et les ferrailleurs de la décharge en contact avec les ordinateurs rejetés). Ils sont exclus du récit, et même s'ils parlaient leur voix n'aurait pas d'impact, ils agissent mais ces actions ne font pas partie de ce qui est à considérer. De même, les voix contestataires, par exemple de certaines ONG, ne sont pas entendues.

Nous avons vu que dans ces présentations les plus courantes de l'action de RSE, c'est tout simplement l'action des Sénégalais qui est omise, laissant toute la place à l'entreprise et à quelques partenaires du Nord. Ce grossissement de l'action au Nord et l'effacement de celle du Sud, qui semblent naturalisés, montrent les vestiges du rapport colonial.

Si l'agence des acteurs du sud est oubliée ou sous-évaluée, c'est sans doute d'une part pour tirer la couverture à soi, mais d'autre part aussi car ce qui est considéré comme action digne de ce nom est bien particulier. Le récit RSE se caractérise par ce que Bidima & Zounbo (2016) appelle un fétichisme des moyens. Toute l'attention et les efforts sont concentrés sur les moyens, et ce fétichisme vient remplacer une réflexion sur les fins : ce qui gouverne l'action est ce qu'ils appellent « l'esprit managérial ». Ce qui est mis en avant, et qui absorbe tout le sens et la valeur du projet, est un nombre d'ordinateurs transférés. Cela fait valeur en soi, indépendamment d'une réelle enquête ou d'une réflexion participative sur ce qui est souhaitable. Les auteurs soulignent qu'au nom du « développement », seul ce qui ressort du calcul et de la rationalité instrumentale a de la valeur. Dans cette logique, ce qui compte est ce qui est utile aux marchés. Sont rejetées hors de la rationalité et de l'utile nombre de pratiques ancestrales de même que les références culturelles propres. Derrière l'appel au développement, il y a un appel au développement de la consommation et une orientation de celle-ci.

Ce que tente de nous faire entendre la critique décoloniale est que le sens des mots et des actions, la langue et les concepts utilisés par le récit contraignent par avance ce qui sera dit de l'action RSE. Sur ce point que se concentrent d'autres critiques.

3.3. Injustice épistémique

Ainsi le récit RSE n'est pas seulement un compte-rendu, il agit comme cadrage. Il fournit la langue, les concepts, les inclusions et exclusions de ce qu'est le projet : au-delà de simplement la façon d'en parler, il induit comment celui-ci sera envisagé et sera vécu. La RSE est un concept du Nord, et il empêche tout autre cadrage de s'imposer qui pourrait être proposé par le Sud. Il y a une injustice épistémique (Bhargava, 2013) : c'est avec les concepts et les cadrages du Nord que les situations au Sud seront vécues et évaluées. Bien sûr, il y a d'autres concepts et d'autres récits qui racontent au Sud l'histoire du projet, mais ces derniers ont moins de valeurs et de force. Le récit RSE va de soi, les autres sont aux marges.

Mais il ne s'agit pas de dire qu'il pourrait y avoir d'autres façons de voir, d'autres concepts pour qualifier le projet, d'autres manières de raconter cette histoire. Dans la logique de l'autre, ce ne sont pas les mêmes problèmes qui sont à résoudre, les mêmes questions qui se posent, les mêmes valeurs qui permettent de juger, etc. Il y a ainsi d'autres intrigues, appelant d'autres personnages, que celui du don d'ordinateur et ces autres récits proposent d'autres manières d'être solidaires. Viveiros de Castro (2015), avec son projet d'anthropologie symétrique, nous invite ainsi prendre au sérieux les concepts avec lesquels l'« autre » construit son monde, et d'expérimenter ce que ces concepts permettent de faire et de vivre.

Nous ne prétendons pas ici pouvoir retracer, pour donner à vivre, le monde sénégalais, mais une anecdote lors du terrain ethnographique peut être ici parlante. Dans la salle

d'attente, nous attendions que s'ouvre la porte du médecin. Un jeune, ostensiblement, met quelques pièces dans le distributeur et vient me tendre le café qu'il a récolté. Surprise, je ne sais que faire d'autre que le remercier et commencer à déguster la boisson chaude. Après quelques gorgées je me rends compte des regards désapprobateurs, et comprends que je devais à mon tour tendre le gobelet pour partager une ressource convoitée. La question n'était pas celle de qui avait payé le café ou à qui il avait décidé de l'offrir, ni probablement de ce que le jeune attendait obtenir en échange de ce don. Mais elle semblait avoir fort affaire avec une idée de solidarité.

Contre les seuls concepts exportés par le colonisateur, Sarr (2016) propose d'inventer de nouvelles pratiques et pensées en s'appuyant sur des concepts ayant une longue tradition. Par exemple, la solidarité numérique pourrait être ré-imaginée et resignifiée à partir de concepts tels que *teranga* (« hospitalité ») ou *imihigo* (« engagement envers la communauté ») et les réactions envers de tels projets être inspirés par le *jom* (« dignité »), le *ngor* (« sens de l'honneur ou *kersa* (« pudeur, scrupule »).

4. CREOLISER LA LANGUE RSE ?

Bidi et Feige (2018) donne en exemple de grands groupes internationaux développant leurs pratiques de RSE à Dakar. À la lumière des perspectives précédentes, on pourra se demander s'il convient de s'en réjouir. En effet, dans la langue de la RSE, l'autre, le destinataire des pratiques de RSE en Afrique, est toujours typifié comme le petit, marginalisé et faible, justifiant l'aide paternaliste – et qui ainsi restera toujours l'autre, jamais tout à fait le même, jamais égal, toujours tenu à distance, en quête de reconnaissance (Blanchet, 2010).

Par ailleurs, quelques études soulignent l'opportunité d'adapter la RSE au territoire africain. Elles montrent les pratiques de RSE des entreprises africaines, comment celles-ci se sont emparées du concept pour les affaires. Diop Sall et Boidin (2019) montre par exemple que pour les très petites entreprises au Sénégal, la RSE est plus l'affaire de l'entrepreneur que de l'entreprise, et souligne le rôle clé de ses valeurs et de ses liens culturels, amicaux, religieux et territoriaux. Étudiant le cas du Sénégal, Mbacké Diop et Ngaha Bah (2018) entrevoient les contours d'un modèle propre de RSE africain, mais celui-ci reste comparé aux modèles européens et américains, sans interroger le concept même. D'autres auteurs montrent plutôt que la RSE s'appuie sur des pratiques qui existaient déjà (Etogo, 2019). Ainsi Ngaha Bah et al. (2016) documentent des pratiques de RSE, l'importance des fondements éthiques et moraux épousant les valeurs, mœurs, façons de faire et de penser présents au Sénégal. La RSE serait ainsi toujours déjà hybride (Appadurai, 1996), ou sujette à de multiples processus d'hybridation (Bhabha, 1994). Mais, dans la plupart de ces textes, il semble que le modèle reste tout de même le Nord. La RSE est un concept du Nord, développé dans son contexte, et celui-ci garde toujours valeur de référence et de comparaison. Les pratiques de RSE qui se déploient

en Afrique ne nécessiteraient-elles pas de réinterroger les fondements même du concept de RSE (Ntsonde & Aggeri, 2017) ?

En effet, la RSE s'exprime toujours dans une langue propre qui cadre les récits et les interprétations de même que les pratiques et les projets. Le cas étudié montre que dans le cas d'une action du Nord dans un but dit de solidarité avec le Sud, cette langue impose un cadrage qui maintient le déséquilibre, attribue l'agence et le mérite au Nord, impose sa logique et son vocabulaire et reste dans une relation postcoloniale. Il nous semble qu'il s'agirait de « créoliser » cette langue. Précisons tout de suite que créoliser ne signifie pas approprier ou adapter, comme dans certains exemples précédents, mais l'invention d'une nouvelle langue, fertile et inventive, à la rencontre de plusieurs langues.

Pour Édouard Glissant (1995), il n'y a créolisation que si aucune des cultures ne mésestime l'autre, si elles sont toutes prises pour égale valeur. Et en ce cas, le résultat de la rencontre est toujours imprévisible, incalculable et tout particulièrement créatif. Il ne saurait pour lui y avoir un monde qui impose sa logique aux autres univers, le monde se maintient en échangeant, par la force et la créativité des relations (Glissant, 1997). Non pas donc à partir d'une logique dominante, non pas en visant l'unité et l'identité, mais par une poétique des rencontres entre entités diverses, par l'apport des différences. Ce que la créolisation nous apprend, ce n'est pas un autre modèle, aussi hybride soit-il, ce n'est pas une autre raison ou manière d'avoir raison, une pratique qui serait meilleure, ou adaptée, mais plutôt une « pensée du tremblement » (Glissant, 2005). Une pensée qui tremble sur ses assises, inassurées, toujours ouverte au nouveau, à ce qui devient, à ce qu'elle ne sait pas encore penser. Et une pensée qui tremble en mesurant les enjeux et l'importance pour les modes de vie, touchée par l'autre, dans sa responsabilité pour l'autre.

La créolisation ne serait donc pas seulement l'adaptation de la langue de la RSE, ajoutant des accents ou des expressions propres, mais la rencontre créative de plusieurs langues. La RSE gagnerait à se confronter et se métisser avec d'autres langues de la solidarité. Il ne s'agit pas de réfléchir à un modèle, et tenter de le généraliser, l'imposer mais de se demander comment chaque fois contribuer à plus de solidarité, ouvert à la pluralité et la diversité des pratiques et inventions. Surtout, elle nous invite à aller contre notre habitude d'une pensée qui procède par définitions, aux concepts précis et fermés, qui exclut les autres formes. Contre l'assurance de savoir unilatéralement ce qui est bon pour les autres, ce que serait être solidaire, être plutôt prêts à laisser les concepts et définitions trembler, pour accueillir d'autres approches et tentatives. Et laisser une certaine émotion nous guider, être capables de voir non seulement des figures mais également des visages peuplant le monde avec lequel on prétend se montrer solidaire, visages qui permettraient de restaurer la force et le sens de la responsabilité aux origines de la RSE (Moriceau, 2006).

5. CONCLUSION

À partir du cas d'un don d'ordinateurs d'une entreprise française vers le Sénégal, nous avons présenté la RSE comme une langue, cadrant les discours et les pratiques. Dans ce cadrage, le récit est partiel, unilatéral et attribue tout le mérite de l'action au Nord. Mais plus encore, la langue impose ses concepts et sa grammaire, la façon de voir, penser et pratiquer la RSE. Une vision de la solidarité donc où ce qu'est la solidarité, qui peut l'exercer et envers qui est défini par le Nord.

C'est là justement certains des principaux traits de la critique de l'impérialisme et du postcolonialisme. Nous avons tenté de faire résonner ces aspects avec certains concepts proposés par des penseurs de cette critique, notamment celle d'innocence blanche, d'histoire unique, de subalternité, d'imposition d'un esprit managérial et d'injustice épistémique. Nous avons proposé, en nous appuyant sur Édouard Glissant, l'opportunité de créoliser la langue RSE, d'opposer à une vision systématique et close de la RSE, d'ouvrir celle-ci à une « pensée du tremblement », qui permettrait de garder vive, créative et inquiète la réflexion sur la diversité et l'effectivité de la solidarité et de la responsabilité. Solidarité et responsabilité qui ne peuvent s'envisager que dans les deux sens, dans leur conception, dans leur pratique et dans leur évaluation. Car, comme nous le dit Jacques Godbout (2000, p. 309) « [Le moderne pseudo-émancipé du devoir de réciprocité] est un être vulnérable, ayant perdu son système de défense immunitaire contre les relations négatives, fuyant le cycle donner-recevoir-rendre de peur de se faire avoir, aseptisant le cycle en rapports unilatéraux, objectifs, précis, calculables, mécaniques, prédéterminés, comptables, explicités, objectivés, froids... alors que, on l'a vu, rendre c'est donner, donner c'est recevoir et c'est rendre, recevoir c'est donner ; donner, recevoir, rendre, c'est, chaque fois, poser l'indétermination du monde et le risque de l'existence ; c'est chaque fois, faire exister la société, toute société ».

Bien sûr, pour poursuivre cette réflexion, il faudra documenter d'autres cas de RSE pour la solidarité numérique, mais il faudra surtout entrer plus en profondeur dans la critique décoloniale, apprendre à davantage écouter les voix du Sud et leur donner accès aux publications académiques. Il nous faudra aussi être moins préoccupés de performativité de nos théories, que d'un souci d'apprendre et tenter de comprendre avec cette pensée du tremblement à laquelle Glissant nous invite. Il reste que tant que la fracture numérique se doublera de la fracture coloniale et de la fracture entre humains et non-humains, nos réponses à l'urgence écologique et sociale resteront sans doute trop partielles et ne parviendront à être satisfaisantes (Ferdinand, 2019).

Mais, créoliser la RSE, le Nord ne pourra le faire tout seul. Il faut accepter que d'autres pratiques, d'autres récits, d'autres langues viennent la créoliser, redistribuant les pouvoirs d'agir et les mérites, introduisant d'autres intrigues et personnages, d'autres sensibilités et visages. À fin de mieux réaliser son projet même : être responsable et solidaire, socialement et environnementalement.

Références bibliographiques

- Appadurai A. (2015), *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot..
- Banerjee S. B. (2018), « Transnational Power and Translocal Governance: The Politics of Corporate Responsibility », *Human Relations*, Vol. 71, n°.6, p. 796-821, June.
- Bhabha H. K. (2007), *Les lieux de la culture. Une théorie postcoloniale*, Paris Payot..
- Bhargava R. (2013) « Pour en finir avec l'injustice épistémique du colonialisme », *Socio*, n°. 1, p. 41-75, mars.
- Bidi G., Feige J. (2018), « Le changement organisationnel responsable de quatre groupes implantés à Dakar : quels enseignements RSE ? », *Question(s) de management*, Vol 2, n°. 21, p. 117-126.
- Bidima J-G. (2002), « Introduction. De la traversée : raconter des expériences, partager le sens », *Rue Descartes*, Vol 36, n°. 2, p. 7-18, juin.
- Bidima J-G., Layou Zoungbo V. (dir) (2016), *Réalités et représentations de la violence en postcolonies*, Presses Universitaires de Perpignan, Perpignan.
- Blanchet V. (2010), « « Quand l'autre est le même... mais jamais tout à fait » : une lecture postcoloniale du commerce équitable », *Revue de l'organisation responsable*, Vol 5, n°. 1, p. 17-29.
- Bonafous-Boucher M., Pesqueux Y. (2005), *Stakeholder Theory: A European Perspective*, Palgrave Macmillan, Basingstoke.
- Butler J. (2016), *Frames of War: When Is Life Grievable ?*, Verso, Brooklyn NY.
- Chamayou G. (2018), *La Société ingouvernable. Une généalogie du libéralisme autoritaire*, La Fabrique, Paris.
- Derrida J. (1991), *Donner le temps. 1. La Fausse monnaie*, Galilée, Paris.
- Derrida J. (1996), *Le monolinguisme de l'autre, ou La prothèse d'origine*, Galilée, Paris.
- Derrida J. (1997), *Anne Dufourmantelle invite Jacques Derrida à répondre de l'hospitalité*, Calmann-Lévy, Paris.
- Derry R. (2012), « Reclaiming Marginalized Stakeholders », *Journal of Business Ethics*, Vol 111, n°. 2, p. 253-264.
- Diop Sall F., Boidin B. (2019) « Quel sens donner à la RSE dans un contexte africain ? L'exemple des très petites entreprises au Sénégal », *Management & Avenir*, Vol 109, n°. 3, N°.109, p. 87-106, avril.
- ELIE M. (2001), « Le fossé numérique. L'Internet, facteur de nouvelles inégalités ? Problèmes politiques et sociaux », *La documentation française*, n°. 861, août.
- Etogo G. (2019), « La RSE des PME au Cameroun : un discours entre processus sociaux et pratiques de gestion », *Question(s) de management*, Vol 1, n°. 23, p. 25-39.
- FEerdinand M. (2019), *Une écologie décoloniale : Penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Editions du Seuil, Paris.
- Freeman R. (1984), *Strategic Management: A Stakeholder Approach*, Pitman, Boston.

- Frost P. (1987), « Power, Politics, and Influence », in Jablin et al. *Handbook of Organizational Communication*, Sage, Newbury Park, , pp. 503-549.
- Giroux N., Marroquin L. (2005), « L'approche narrative des organisations », *Revue française de gestion*, Vol 6, n°. 159, p. 15-42.
- Glissant E. (2005), *La Cohée du Lamentin. (Poétique V)*, Gallimard, Paris.
- Glissant E. (1997), *Traité du Tout-Monde. (Poétique IV)*, Gallimard, Paris.
- Glissant E. (1995), *Introduction à une poétique du divers*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal.
- Godbout J., Caillé A. (2000), *L'esprit du don*, La découverte, Paris.
- Greimas A.J. (1966), *Sémantique structurale : recherche de méthode*, Larousse, Paris.
- Guérillot G. (2012), La réception des discours de développement durable et d'actions de responsabilité sociale des entreprises dans les pays du Sud. Le cas d'un don d'ordinateurs au Sénégal dans le cadre d'un projet tripartite de solidarité numérique, Thèse de Doctorat : sciences de gestion : Télécom École de Management et Université d'Evry-Val-d'Essonne.
- Mbacke Diop C., Ngaha Bah A. (2018) « Peut-on parler de l'émergence d'un modèle rse africain : la situation du Sénégal ? », *Revue Congolaise de Gestion*, Vol 1, n°25, p. 67-96.
- Moriceau J-L. (2006), « Théories des parties-prenantes et figures sans visage », in Bonnafeux-Boucher M., Pesqueux Y.(dir), *Décider avec les parties prenantes, approches d'une nouvelle théorie de la société civile*, La Découverte, Paris, p. 43-53.
- Moriceau J-L., Guérillot G. (2012), « Gifted: The monolingualism of CSR », *Revista de Administração de Empresa*, Vol 52, n°. 2, p. 153-164, mars-avril.
- Mumby D.K. (1987), "The Political Function of Narrative in Organizations", *Communication Monographs*, n°. 54, p. 113-127, juin.
- Ngaha Bah A., Ndao A., Sall F., Tidjani B. (2016), « La responsabilité sociétale des toutes petites, petites et moyennes entreprises en Afrique : un mythe en marche au Sénégal ? », *27ième congrès de l'AGRH*, Strasbourg, France.
- Chimamanda Ngozi A. (2019), *O perigo de uma história única*, Companhia das Letras, São Paulo.
- Ntsonde J., Aggéri F. (2017), « Repenser la RSE dans le contexte d'un pays en voie de développement, le cas de l'économie circulaire au Cameroun », *RIODD*, Paris, France.
- Pesqueux Y. (2017), « Robert E. Freeman et la théorie des parties prenantes en question. », Master. France.
- Roussey C. (2019), *La Fabrique de l'(im)puissance : Une critique de la RSE dans le cas Weda Bay Nickel*, Thèse de doctorat : Sciences de gestion : Université de Montpellier.
- Saïd E. (1980), *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Editions du Seuil, Paris.
- Sarr F. (2016), *Afrotopia*, Philippe Rey, Paris.
- Scherer A.G. & Palazzo G. (2007), « Toward a Political Conception of Corporate Responsibility: Business and Society Seen from a Habermasian Perspective », *Academy of Management Review*, Vol. 32, n°. 4, p. 1096-1120.

Spivak G.C. (1988) « Can the Subaltern Speak? », in Nelson C., Grossberg L. (ed.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Chicago, University of Illinois Press, p.271-313.

Viveiros de Castro E. (2015), *The relative Native. Essays on Indigenous Conceptual Worlds*, Hau Books, Chicago.

Wekker G. (2016), *White Innocence. Paradoxes of Colonialism and Race.*, Duke University Press, Durham NC.

Autres sources :

AXA (2006), *Rapport d'activité et de développement durable*, p88.

Consultable : <https://www.axa.com/fr/newsroom/publications/rapport-activite-2006>

Communiqué de presse AXA France et Besançon « AXA France et la Ville de Besançon engagent une coopération avec le Sénégal pour doter les écoles primaires de salles multimédias (mai 2006) » en date du 02/09/2006

Communiqué de presse « AXA FRANCE PARTICIPE A L'OPERATION BESANCON CLICK EN DONNANT PLUSIEURS MILLIERS D'ORDINATEURS - Mai 06 » en date du 12/10/2006

Articles de presse :

Entretien : SENEGAL- TICS – ENTRETIEN : « Sénéclic n'a jamais bénéficié des fonds du Fonds de Solidarité numérique » selon M. Ababacar Diop, Consulté le Mercredi 17 Février 2010, *La dépêche diplomatique*.

Consultable <http://www.itmag.sn/news/entretien-l-seneclit-na-jamais-beneficie-des-fonds-du-fonds-de-solidarite-numerique-r-selon-m-ababacar-diop/>

Partenariat Besançon-Axa-État du Sénégal : Bientôt un atelier de reconditionnement de matériel informatique au Sénégal, Consulté le 6 juin 2006, *Le Soleil*,

Consultable : <http://www.osiris.sn/Partenariat-Besancon-Axa-Etat-du.html>